

Racontez-moi le Cercle : Le Livre d'Or du Cercle Romand

Première partie

Toute grande œuvre a une histoire et le Cercle Romand de Soleure aura déjà 125 ans d'existence en mars 2026. C'est dire que ses fondateurs ne sont plus parmi nous. Mais dans le Cercle, nous avons quelques membres qui représentent la mémoire vivante des 50 dernières années d'activité et qui ont pris soin de choisir dans les archives les événements marquants. Ce sont Éric De Bernardini, Philippe Choffat, Sylvette Bruppacher, pour la réalisation, Jean-François Ducaud pour la relecture. Le dernier volume qui couvre les années 1992 à 2017 vient d'être achevé et magnifiquement relié par Bernadette Scherrer. Nous y reviendrons dans un prochain article. En effet le Livre d'Or comprend déjà 4 volumes. Nous consacrerons un article à chacun d'eux dans un ordre chronologique.

Quelques faits marquants évoqués dans le Premier Volume

Ce premier volume, allant de 1901 à 1961, a été colligé par Félix Stulz et relié par Hugo Peller. Il relate notamment la naissance caractérisée par des « contractions » de très longue durée de cette société qui, jusqu'en février 1970, resta un groupement exclusivement mâle. L'assemblée constitutive du 8 mars 1901 réunit 47 participants qui, après de nombreux tours de scrutin à bulletin secret, choisirent un président parmi les 3 candidats à ce poste, un vice-président parmi trois autres candidatures, un secrétaire parmi 2, un caissier parmi 6, un bibliothécaire parmi 5 et 1 assesseur parmi 8. C'était vraiment l'âge d'or de telles sociétés, qui avaient une organisation presque sans faille, des statuts qui réglaient certains aspects de l'habillement (port d'un insigne), du comportement (pas de boissons après minuit, pas de jeux d'argent, cooptation pour tout nouveau membre). La société avait même constitué un fonds de bienfaisance. La relation des hommes avec l'institution militaire était très forte à cette époque marquée par deux grandes guerres. En témoignent, par exemple, la venue personnelle du Général Henri Guisan en 1947 qui y insista entre autres sur le respect du dimanche en tant que jour de la famille, ou celle d'un adjoint du Général Leclerc, mythique commandant de la Deuxième Division blindée, qui y évoqua les exploits mais aussi les hautes qualités humaines de son supérieur et les relations franco-suisse. On y peut lire les balbutiements d'une activité théâtrale qui par la suite deviendra l'activité phare de la société aux regards de nos concitoyens soleurois. Et aussi la saga presque incompréhensible pour nous de la réalisation de la nouvelle bannière, toujours actuelle. En effet, malgré la neutralité politique de la société, les différentes étapes de la question jurassienne et de la création du Canton du Jura ont été l'occasion de batailles épiques et d'investigations juridiques poussées jusqu'à ce que soit trouvé un compromis d'une helvéticité sans faille : le drapeau jurassien sur une face, le drapeau bernois sur l'autre (Quelle image : politiquement, les uns ont un peu « tourné le dos » aux autres) !



Jean-Pierre Barras, Éric De Bernardini et Philippe Choffat